

Flash Info Presse

Inondations en France : Agrica réactive son dispositif d'aide d'urgence



Paris, le 16 février 2026 - Agrica réactive son aide financière d'urgence AGRICA Solidaire au bénéfice de ses ressortissants touchés par les inondations en France.

Face aux inondations qui touchent actuellement plusieurs territoires en France, Agrica réactive son dispositif exceptionnel de soutien aux personnes sinistrées. Ces événements ont entraîné d'importants dommages matériels et professionnels, fragilisant des familles et des entreprises du monde agricole. Afin de répondre à l'urgence de la situation, Agrica mobilise son dispositif d'action sociale AGRICA Solidaire, permettant l'attribution d'une aide financière directe pour accompagner les assurés concernés.

▪ Qui est concerné par l'aide d'urgence AGRICA Solidaire ?

Tous les salariés ou retraités ressortissants d'une des institutions du Groupe Agrica ayant subi des dommages à la suite des inondations récentes peuvent solliciter l'aide d'urgence.

▪ Quel est le montant de l'aide accordée ?

Le montant peut atteindre 3 000 € selon que le demandeur relève d'une des institutions de prévoyance du Groupe, de son institution de retraite complémentaire, ou des deux.

▪ Comment solliciter l'aide et en bénéficier ?

Le demandeur bénéficie d'une procédure rapide et simplifiée : il doit envoyer sa demande par mail à agricasolidaire@groupagrica.com en indiquant ses nom, prénom, numéro de sécurité sociale, et en y joignant une déclaration de sinistre à son assureur ainsi que son RIB.

L'aide n'est pas soumise à conditions de ressources.

Le numéro de la ligne action sociale d'Agrica est également à la disposition des ressortissants touchés :

0 800 944 333 Service & appel gratuits

(du lundi au vendredi de 9h à 17h)

À propos d'Agrica - www.groupagrica.com

Chez Agrica, nous sommes dédiés à la protection sociale du monde agricole et alimentaire. Aux côtés des entreprises et des salariés du secteur, nous accompagnons les parcours de vie en complémentaire santé, prévoyance, épargne, retraite complémentaire, prévention et action sociale.

Paritaire par nature, Agrica agit avec et pour ses clients. 1,6 million de cotisants, au sein de plus de 196 000 entreprises, puis 700 000 retraités, nous font confiance pour construire une protection sociale engagée, durable et responsable.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron

Tél : 01.71.21.53.07 / 06.61.28.92.36
communication@groupagrica.com